



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Rambouillet

Rambouillet le 12 avril 2021

**MODALITES DE DEPÔT DES DEMANDES
DE MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL EN LIGNE**

Uniquement pour les personnes résident dans le département des Yvelines

Attention : les procédures relatives aux médailles d'honneur du travail sont entièrement dématérialisées. Aucun envoi de dossier par voie postale ou courrier électronique ne sera pris en compte, seul le dépôt en ligne est possible.

1/ Pré-requis informatiques :

Afin d'assurer la saisie via le site internet dédié, les navigateurs supportés sont :

Navigateur	Version minimum
Chrome	50
Firefox	50
Internet Explorer	10
Safari	10

2/ Lien pour déposer sa demande en ligne :

Le dépôt des demandes d'honneur du travail s'effectue uniquement et exclusivement en ligne depuis le site internet « Démarches Simplifiées » via le lien suivant :

cliquez sur le lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

La démarche peut être accomplie par l'employeur ou l'employé.

Connexion au portail Démarches Simplifiées.

ès avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

La partie gauche

rappelle le nom de la médaille et résume les conditions d'attribution



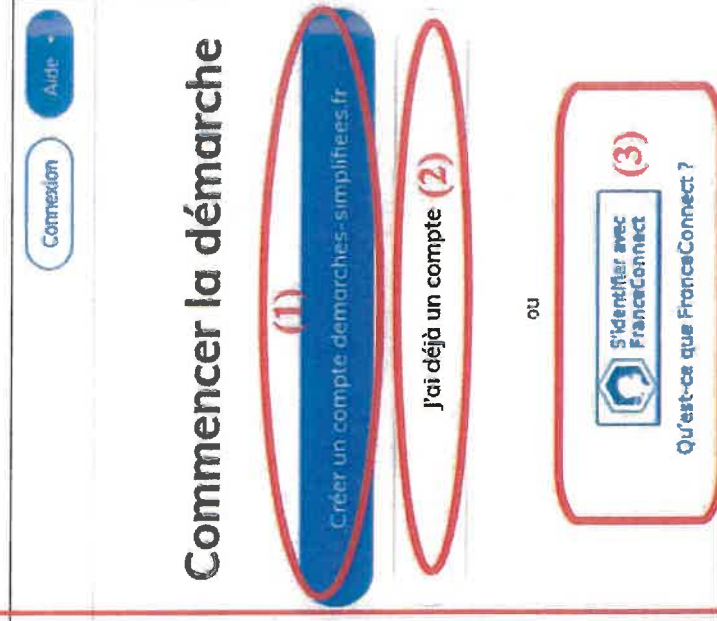
démarches-simplifiées.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Médaille d'honneur du travail employeur/salarié

médaille d'honneur du travail est destinée à récompenser :
ancienneté des services honorables effectués par toute
sonne salariée ou assimilée ;
qualité exceptionnelle des initiatives prises par les
sonnes salariées ou assimilées dans l'exercice de leur
profession ou de leurs efforts pour acquérir une meilleure

La partie droite permet la connexion



Commencer la démarche

(1)
Créer un compte démarches-simplifiées.fr

(2)
J'ai déjà un compte

ou

(3)
S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

POUR LA PREMIERE CONNEXION.

Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)

- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;

- soit FranceConnect (3)

Vérification de votre adresse courriel

Après la création de votre compte, nous vous adresserons un mail avec un lien d'activation. N'oubliez pas de vérifier votre boîte mail et de ne pas laisser vos mails aller dans vos spams.



Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse @

Ouvrez votre boîte email, et cliquez sur le lien d'activation dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message, nous pouvons vous le renvoyer.

Email

Renvoyer un email de confirmation

Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

elle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

À gauche,
de vérifier à
nouveau la
médaille
sollicitée et de
connaître les
conditions
l'attributions

ur lire la totalité
u texte, utiliser
l'ascenseur de
l'écran

The screenshot shows the website interface for 'démarches-simplifiées.fr'. At the top, there is a navigation bar with the logo, the text 'démarches-simplifiées.fr', and a 'Dossiers' link. Below this is a green bar with a 'Connecte' button. The main content area features the French Republic logo and the motto 'Liberté - Égalité - Fraternité'. The central heading is 'Identifier votre établissement'. Below this, a message reads: 'Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.' There is a text input field labeled 'Numéro SIRET à 14 chiffres' and a blue 'Valider' button. A search bar and a 'Numéro de dossier' field are visible at the top right of the page.

À droite,
De saisir le numéro
de SIRET de
l'employeur
puis
De valider

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources :

- la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services
- la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ;
- la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ;
- la grande médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services.

L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.

Vérification des informations et autorisation

L'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.

demarches-simplifiees.fr Numéro de dossier Rechercher Dossiers

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement. Ces informations seront jointes à votre dossier.

MINISTRE DE L'INTERIEUR

- Siret :
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA Intracommunautaire : FR45110014016
- Adresse : MINISTERE DE L'INTERIEUR 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Pour changer de numéro de Siret

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.